

CHARTRE RSE

INCLUSION



CHARTRE D'INCLUSION

I. Notre vision

Acteur reconnu de l'événementiel et des solutions techniques audiovisuelles, le **Groupe MEDIA SON** inscrit son développement dans une démarche responsable et durable.

Au-delà de la performance opérationnelle, nous considérons que chaque événement doit être conçu comme un espace de respect, d'ouverture et de représentation équitable. Notre engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion constitue un pilier structurant de notre stratégie RSE.

Convaincus que la richesse humaine est un levier d'innovation et de réussite, nous veillons à créer des environnements professionnels et événementiels où chacun trouve sa place, quelles que soient ses singularités.

II. Nos principes fondamentaux

1. Équité et respect

Le Groupe MEDIA SON garantit un traitement équitable à l'ensemble des personnes avec lesquelles il interagit : collaborateurs, clients, partenaires, intervenants et publics.

Aucune distinction ne saurait être tolérée en raison du genre, de l'origine, de l'âge, de la situation de handicap, des convictions, de l'orientation affective, de la situation sociale ou de toute autre caractéristique personnelle.

Le respect mutuel constitue une exigence non négociable dans l'ensemble de nos activités.

2. Accessibilité universelle

Nous intégrons, dès la phase de conception, les enjeux d'accessibilité dans l'organisation de nos événements.

Cela implique :

L'adaptation des lieux lorsque cela est possible,

La prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap,

L'anticipation des contraintes liées à la mobilité, à la compréhension ou à la participation.

Notre objectif est clair : permettre à chaque participant de vivre pleinement l'expérience proposée.

3. Diversité des talents et des voix

Le Groupe MEDIA SON s'attache à refléter la pluralité de la société dans le choix :

Des intervenants et animateurs,

Des artistes et prestataires,

Des partenaires techniques,

Des contenus et formats proposés.

Nous considérons que la diversité des profils, des parcours et des points de vue enrichit la qualité des projets et renforce leur impact.

4. Sensibilisation et amélioration continue

Nous encourageons nos équipes à développer leurs connaissances sur les enjeux liés à l'inclusion et à la non-discrimination.

Cette dynamique repose sur :

L'échange de bonnes pratiques,
L'écoute active des retours d'expérience,
L'évolution constante de nos méthodes de travail.
L'inclusivité est un processus d'amélioration continue.

5. Tolérance zéro face aux discriminations

Toute forme de discrimination, de harcèlement ou de comportement inapproprié est formellement proscrite au sein du Groupe MEDIA SON et dans le cadre de nos événements.

Nous veillons à maintenir un environnement professionnel sûr, respectueux et conforme aux exigences légales. Toute situation signalée fait l'objet d'une analyse sérieuse et d'un traitement approprié.

6. Dialogue et transparence

Nous favorisons un climat de confiance fondé sur l'écoute et la transparence.

Les retours de nos collaborateurs, clients et partenaires sont pris en considération afin d'adapter nos pratiques et d'améliorer en permanence notre niveau d'exigence en matière d'inclusion.

Le Groupe MEDIA SON assume pleinement la responsabilité de la mise en œuvre de cette charte et s'engage à rendre compte de ses actions.

7. Recrutement responsable et inclusif

Nos processus de recrutement reposent exclusivement sur les compétences, l'expérience et le potentiel des candidats.

Nous veillons à :

Garantir l'égalité des chances,
Écarter tout biais discriminatoire,
Encourager la diversité des profils,
Construire un environnement de travail dans lequel chaque collaborateur se sent reconnu et valorisé.
La diversité des équipes constitue un facteur de performance collective.

Conclusion

À travers cette charte, le Groupe MEDIA SON affirme sa volonté de contribuer activement à un secteur événementiel plus équitable, accessible et respectueux.

Chaque projet représente une opportunité de mettre en œuvre ces engagements et de promouvoir une vision responsable et inclusive de notre métier.

L'inclusion n'est pas un principe théorique : c'est une responsabilité concrète que nous assumons au quotidien.